

MOULIN PENDU DE CHAMPTOCEAUX

Champtoceaux était fier de présenter le dernier péage fluvial de France, sinon d'Europe. C'était la curiosité exceptionnelle pour les touristes. Mais il faut abandonner cette idée et s'orienter vers la meunerie.

Des études récemment publiées (fin 2000) menées sur la structure en pierre du Cul du Moulin semblent argumenter pour y voir des moulins à farine. C'est que la meunerie hydraulique était une activité fort ancienne sur la Loire et ce jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle. Deux chercheurs s'appuient sur trois sources pour accréditer leur thèse.

D'abord les textes : un texte de 1788 précise qu'un habitant du voisinage a été autorisé à prendre des pierres dans « l'ancienne masse des moulins attenant aux coteaux de Champtoceaux pour construire sa maison ».

Un document du musée Condé de Chantilly daté de 1739 parle des moulins de Châteauceaux. Les Condé ont été à une certaine époque propriétaire de Champtoceaux. Un document daté de 1469 signale un marché passé entre le « Monnier » Rapon et Messire des Comptes pour la réparation d'un pilier du moulin « devers l'écluse et chaussée » pour la somme de six écus d'or.

Ensuite divers plans : que ce soit en 1860 [?], en 1739, en 1752 ou d'autres, il y a une convergence dans les appellations de la construction en dur : on parle de ruine du moulin du château, d'anciens moulins, de vieux moulin seigneurial, de moulins de Châteauceaux. Et le code [cadastre?] napoléonien plus récent garde cette dénomination.

Enfin des comparaisons avec les constructions identiques : il y a les 14 moulins de la Treille à Angers, construits vers 1210-1235, il y a les 22 moulins des Ponts-de-Cé édifiés autour de 1293-1294, sans oublier ceux de Montjean. Ces édifices ont été démolis parce qu'ils gênaient la navigation.

Intéressant encore, le moulin de Ballan-Miré non loin de Tours, un peu plus récent sans doute, mais ce moulin pendu reste en parfait état et ressemble étrangement à celui de Champtoceaux quant à sa base. Ce moulin construit en 1515-1520 sur le Cher conserva son activité jusqu'en 1973. Les engrenages en bois furent changés pour de la fonte au milieu du XIX^{ème} siècle ; la roue à aube mesurait plus de 6 mètres de diamètre.

On pourrait ajouter **quelques autres remarques de bon sens**. La tradition a toujours parlé du Cul du Moulin ; cette dénomination ancienne vient sans doute des origines par voie orale ; des cartes postales du début du XX^{ème} siècle portent ce nom. Pourquoi avoir construit une telle structure si la destination n'en était qu'un lieu de péage ?

Des études entreprises ces dernières années confirment que la construction a sans doute eu lieu ; d'abord la première arche et la culée qui l'accroche au coteau datent du début du XIIIème siècle ; enfin la deuxième arche qui s'avance en Loire l'aurait été à la fin du XIVème siècle.

Comment fonctionnait donc un moulin pendu ?

Des roues à aube étaient installées dans les deux arches ou voies d'eau ... ce qui exigeait qu'elles soient facilement manœuvrables pour suivre les variations de niveaux d'eau. Il existe des dessins de ces structures.

Ces roues entraînaient les meules situées sur le tablier qui supportait sans doute plusieurs pièces ; l'une protégeait les mécanismes du moulin, une autre servait de lieu d'entrepôt pour le blé et la farine ; une autre servait de lieu d'habitation.

Lors de la dernière restauration en novembre 2001 on a retrouvé les restes vraisemblablement d'un four à pain. Quant aux escaliers à vis, ils devaient servir à appareiller les roues desdits moulins guidées dans des échancrures visibles dans les piles. Le visiteur curieux verra au point de départ des arcs des trous qui devaient loger des poutres pour installer un plancher ou tout du moins une passerelle autour des mécanismes des roues.

Mais il reste indéniable, et les deux chercheurs ne l'occulent pas au contraire, qu'il y avait un péage à Champtoceaux et ce depuis le début du Moyen Âge. Des textes suffisamment clairs sont là à l'appui de cette activité. De la Toussaint 1355 à la Toussaint 1356, 1397 chalands chargés sont passés à Champtoceaux selon le registre de Nicolas de Tours, receveur de Champtoceaux.

Comment se faisait alors la perception du péage ?

Une digue de pieux devait couper la Loire depuis l'angle nord-est de la pile nord jusqu'à la pointe de l'île Neuve. Un passage (un pertuis) au milieu permettait ainsi de canaliser les bateaux, de contrôler les marchandises et de faire acquitter les taxes appropriées. Il paraît en effet difficile que des bateaux s'engagent sous les arches dans le plus fort du courant. Ils risquaient d'être fracassés à leur passage : quels mariners se seraient ainsi engagés ?

Et avant cette construction en dur comment prélevait-on les droits ? Il manque là des documents. La recherche a encore de beaux jours pour enrichir l'histoire de Champtoceaux.

En résumé, il reste donc clair pour les deux chercheurs qu'au Cul du Moulin ont coexisté deux réalités : celle de l'existence d'un péage fluvial tant seigneurial que royal, l'autre d'un moulin pendu spécifique sans lien direct avec la perception des taxes diverses. Champtoceaux



possède donc l'unique moulin pendu conservé en Anjou ; le passé de grande cité médiévale n'en demeure pas moins et Marguerite de Clisson fera encore beaucoup rêver.

Ces notes sont tirées d'une étude menée par M. COURANT et M. CUSSONNEAU et publiée dans les archives de l'Anjou 2000. M. CUSSONNEAU est venu lui-même exposer cette thèse auprès des Amis du Vieux Châteaueaux.

J. CHARBONNIER